

Communication : pratiques anti hégémoniques, droits et alternatives

Véronique Kleck – vkleck@vecam.org

1. Contexte et enjeux - Information, communication et médias dans la mondialisation

Bras armés de la globalisation néo-libérale, la communication, l'information et les médias sont aussi un levier puissant des mouvements qui tentent de promouvoir des alternatives aux logiques dominantes. Dans une perspective historique, médias et luttes sociales ont toujours été associés. L'information et la communication ont été à la fois instruments et objets des luttes. Dès le 19^{ème} siècle, les mouvements ouvriers se battaient pour la liberté d'expression et d'association. Ils entendaient pouvoir concevoir et diffuser librement une presse que l'on ne disait pas encore syndicale pour défendre leurs intérêts et dénoncer les injustices du « régime bourgeois ». Médias et information ont toujours été associés au « pouvoir » : aujourd'hui encore, partout dans le monde, des gouvernements -démocraties comme dictatures- musellent les opinions et contrôlent les médias pour interdire toute contestation de leur pouvoir.

Aujourd'hui, la nouveauté tiendrait dans le fait que la révolution internet a décuplé ces deux « rôles » des médias, outils de domination et outils de libération. Nous assistons en effet à un double mouvement. Dans le contexte d'un modèle économique néo-libéral, nous voyons s'étendre la concentration monopolistique des médias et des industries culturelles uniquement gouvernées par des critères de rentabilité. Les médias publics - c'est-à-dire financés par l'Etat - et aux contenus pouvant satisfaire aux exigences de qualité, tendent à disparaître du paysage médiatique. La conception des médias, espaces d'information pour nourrir un large débat public et pluraliste, ouvert à diverses idées et cultures présentes dans nos sociétés, est mise à mal. Mais d'un autre

côté, nous constatons une explosion des expressions de toute nature, résultat d'une appropriation sociale des réseaux numériques.

En l'espace de cinq années, l'attention donnée à la thématique « communication » au sein des Forums Sociaux Mondiaux a alors subi une réelle évolution. Lors du premier FSM de 2001, aucune thématique spécifique n'apparaissait. Au FSM 2002, le thème était déjà traité par diverses entrées au sein de l'axe consacré à l'affirmation de la société civile dans l'espace public. C'est en 2003 que le thème « Médias, culture et contre-hégémonie » est devenu l'un des cinq axes thématiques du Forum. Mumbai, en 2004, a confirmé l'importance donnée par les réseaux présents aux enjeux de la communication et de l'information¹. Le Forum Social 2005, enfin, a été caractérisé par le regroupement des initiatives, le rapprochement des collectifs et la visibilité des propositions.

2. **Débats** - Forum social mondial, communication, médias et information

Beaucoup de ces initiatives et propositions sont le fait d'organisations qui ont émergé sur la scène internationale depuis les années 1990. *« Phénomène nouveau, ces organisations forment des réseaux transnationaux qui consistent à fédérer les réseaux nationaux ou internationaux déjà existants. Ces nouveaux « réseaux de réseaux » multiplient les rencontres, prises de positions et actions communes et privilégient, on peut s'en douter, les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme outil principal d'organisation et d'action »*². C'est de cette dynamique que sont issus les acteurs de la communication présents aux Forum Sociaux Mondiaux.

A bien regarder les organisations présentes à Porto Alegre, on peut, par souci de lisibilité, simplifier le panorama à trois « familles » et à trois « histoires »

¹ Plus d'une trentaine de séminaires et d'ateliers en plus de la conférence plénière « médias, culture et connaissance ». Voir le programme disponible sur :

http://www.forumsocialmundial.org.br/dinamic.php?pagina=programa_fsm2004_fr

² Sur l'historique de ces réseaux, voir l'excellent article d'Alain Ambrosi, « Difficile émergence des réseaux de communication démocratique dans l'espace politique global », dans "Vers une citoyenneté simulée.

différentes, auxquelles viennent se greffer de multiples autres acteurs : petits mouvements, acteurs d'actions plus proches du terrain ou sectorielles, médias de communautés... Si toutes ces familles s'unissent dans la dénonciation de la concentration des médias et dans la défense de la liberté d'expression, c'est sur le « comment faire » que les réponses divergent.

• **Information et médias traditionnels** - Un premier groupe d'acteurs s'est réuni autour du journal mensuel français, le Monde Diplomatique³ et d'IPS – Inter Press Service⁴ - deux organismes très actifs dans la conception même du FSM. Ces acteurs donnent la priorité à l'information et aux médias, et sont moins mobilisés autour de la communication. Si IPS a reconnu l'importance des technologies de l'information et de la communication (TIC), le Monde Diplomatique demeure davantage centré sur les médias. Dans sa composition, cette famille rassemble principalement des journalistes et médias traditionnels rejoints par certains activistes. Elle se caractérise par une histoire de militants de gauche, à composante quasi exclusivement masculine, et au vocabulaire nettement marqué historiquement. Le mouvement se fonde davantage sur l'action de certains individus que sur des collectifs.

Ce premier groupe entend rappeler et faire respecter la liberté d'opinion et d'expression partout dans le monde, tel que le stipule l'article 19 de la déclaration universelle des droits de l'homme : « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.* ». Ils estiment que ces libertés ainsi que les droits des citoyens à l'information sont « *bafoués par la concentration des grands médias dans des groupes financiers et industriels transnationaux* ». Ces groupes sont à

Médias, réseaux et communication" sous la direction de Serge Proulx et André Vitalis, Editions Apogée, collection médias et nouvelles technologies, 1999

³ <http://www.monde-diplomatique.fr/>

⁴ <http://www.ips.org/>

la fois des acteurs économiques de la mondialisation libérale et des vecteurs idéologiques à son service

Ne plus subir l'idéologie de ces groupes passe par le financement public d'infrastructures techniques accessibles à tous les médias alternatifs ou non commerciaux, leur permettant de coopérer entre eux à l'échelle internationale. Mais, cela passe aussi par le soutien à des médias à faibles ressources publicitaires ou refusant la publicité et par la création ou le renforcement de contre-pouvoirs aux médias dominants. La formation des jeunes, des syndicats, des mouvements populaires, etc, est à ce titre fondamentale, de même qu'une législation sur le droit de réponse favorisant un usage critique des médias ainsi qu'une législation donnant aux journalistes des pouvoirs autonomes par rapport aux propriétaires des médias »⁵.

• **Communication, médias communautaires et société de l'information** –

D'autres organisations et groupes développent un point de vue beaucoup plus en rupture, favorable à ce que Fabien Granjon, chercheur au sein du laboratoire France Telecom, désigne comme une « *appropriation citoyenne des moyens de communication passant par un engagement direct dans la production autonome d'informations* », c'est-à-dire « *l'accès de tous à la possibilité de s'exprimer et de rendre compte de l'événement* »⁶. Cette "famille" s'est constituée autour de la campagne CRIS- communication rights in the information society⁷, lancée dès 2002. Le rôle des leaders mais aussi des mouvements constitués de réseaux, associations, collectifs y est prépondérant. Les membres en sont plus jeunes et le rôle des femmes mérite d'être souligné tant il reste encore limité dans les deux autres groupes, comme dans la plupart des mouvements qui soutiennent qu'un « autre monde est possible » !

⁵ Extrait du panel « mondialisation, information et communication » FSM 2003
http://www.forumsocialmundial.org.br/dinamic.php?pagina=p_e3_cassen_fr

⁶ Fabien Granjon, dans « mouvement « anti-mondialisation et dispositifs de communication en réseaux, colloque 2001 Bogues, Globalisme et pluralisme, http://www.er.uqam.ca/nobel/gricis/even/bog2001/b2_pr_f.htm

⁷ <http://www.crisinfo.org/>

Les acteurs de ce deuxième groupe considèrent le droit à l'information, la liberté d'expression et d'opinion, comme des éléments essentiels des droits à la communication, qui ont d'ailleurs du être complétés par de nouveaux droits liés aux changements technologiques, obligeant à une approche plus ouverte de la communication et de l'information⁸. « *Entendu comme un droit social fondamental dont les deux principes de base sont l' « accès » et la « participation », le droit à communiquer est beaucoup plus compromettant pour la pratique de la démocratie que le simple « droit d'expression » ou « d'information » qui n'en sont que des composantes* »⁹. Ici, nous considérons que cette communication n'est pas réservée à des « professionnels » de l'information, tant dans la production que dans la diffusion. Tout acteur peut être producteur d'information et non simple consommateur.

Cette « famille » regroupe plusieurs sous-groupes. Ce sont d'abord les médias dits alternatifs et activistes, comme Indymédia, un collectif, né en 1999 pour couvrir les manifestations contre le Sommet de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle et regroupant aujourd'hui des organisations de médias indépendants et des centaines de journalistes dans le monde entier¹⁰. Ces médias alternatifs, de même que les sites de mutualisation des productions de différentes rédactions (Mediasol, altnet....) « *sont construits autour des principes de coopération dans la production des informations et dans la libération du droit de parole accordé sans restrictions à tous les demandeurs* »¹¹. Internet leur offre un outil de publication accessible à moindre frais et encore libre d'accès et d'usage.

Ce sont ensuite les médias communautaires et les réseaux de l'internet citoyen, solidaire et non marchand. Les premiers sont nés dès les années 60 pour défendre l'accès et l'usage de tous les médias – radios, télévisions, vidéos, presse – par les communautés, le plus souvent locales : femmes, jeunes,

⁸ Sur la notion de droits à la communication ou droit à communiquer, voir C.J. Hamelink, *The politics of world communication*, Sage, Londres, 1994

⁹ Voir Alain Ambrosi, *op.cit*

¹⁰ Plus de cinquante Centres de médias indépendants, reliés au réseau global Indymédia sont aujourd'hui recensés.

¹¹ Dominique Cardon et Fabien Granjon, « peut-on se libérer des formes médiatiques ? le mouvement altermondialisation et l'Internet », dans *Mouvements*, 25, janvier-février 2003

quartiers, villes, minorités culturelles....Ce sont les radios libres, les télévisions locales ou de quartiers. Ces médias ont été rejoints à la fin des années 80 et au début des années 90 par les réseaux de l'internet citoyen, un ensemble de communautés locales qui, de par le monde, a travaillé à l'appropriation et à la maîtrise sociale des nouveaux moyens de communications. Des freenets aux réseaux communautaires (ou community networks), des rapprochements vont s'effectuer tant avec les mouvements pacifistes, écologiques, féministes et de droits humains (PeaceNet, EcoNet, WomenNet...) qu'avec les préoccupations du local et du communautaire¹².

Aujourd'hui, cette évolution est complétée par un phénomène de fond : l'entrée dans la société en réseaux est caractérisée par le passage d'une logique de médias diffusés (télévisions, radios, presse...) à des médias distribués grâce auxquels chaque individu est potentiellement créateur et diffuseur de contenus via le net. Pour une génération chaque jour plus nombreuse (création de 40 000 nouveaux blogs par jour !), les nouveaux outils technologiques deviennent aussi naturels que le papier et le crayon pour la précédente. La réalité semble en passe de rattraper le rêve d'une communication pour et par tous. Cette appropriation sociale des médias devrait s'étendre à l'ensemble des populations du monde et permettre par une sorte de « révolution invisible » la victoire de la diversité et du pluralisme sur les logiques de monopoles et de domination.

• **Les communautés du « libre »** - Le dernier groupe est celui des militants du « libre ». Ces acteurs et organisations font la promotion de l'usage du logiciel libre et plus globalement entendent alerter sur le danger de la politique des brevets pour la création et le développement humain. Si les deux précédentes « familles » construisent leurs identités et leurs revendications en opposition au monde inégalitaire ultra libéral, ce groupe nous fait changer de dimension. Ses propositions résolument tournées vers l'avenir s'inscrivent concrètement dans un autre monde, non pas possible mais déjà présent ! Un monde dans lequel les

¹² Vecam, « réseaux humains, réseaux électroniques », ouvrage collectif coordonné par Valérie Peugeot, éditions Charles Leopold Mayer, Paris, 2001, p. 155

biens se multiplient en se partageant, un monde d'abondance et non plus de rareté, un monde de coopération et de partage, dans lequel les mécanismes économiques ou juridiques existants doivent évoluer ou disparaître, dans lequel le rôle des Etats et de la puissance publique peut faire l'objet des mêmes critiques et contestations que celui des entreprises privées !

Les enjeux liés au « libre » se relient aux questions sur les droits à la communication et plus largement aux luttes alter mondialistes du FSM par deux entrées. C'est d'abord celle de l' « l'information » : le génome d'une plante, la molécule d'un médicament, le code d'un logiciel, l'ouvrage d'un écrivain, sont autant d'informations qui occupent une place centrale dans nos sociétés dites de connaissances. C'est ensuite la question de la « propriété » : comment s'organisent la production, la création, la diffusion, la circulation de ces informations ? Selon quels modèles économiques ? Ces informations sont-elles propriété privée ou bien commun ? Pour ces mouvements de résistance liés au « libre », il est temps de rééquilibrer la donne internationale en élargissant la place des « *biens communs de l'information* ».

Cette famille du « libre » nous engage donc à faire le lien entre média, en l'occurrence ici Internet, et action politique. C'est peut-être le groupe le plus « intrinsèquement, historiquement, culturellement » anti-néolibéral, voire pour certains de ses composantes anti-étatique. Alors que les deux premières familles font globalement appel à l'Etat et à la puissance publique pour réguler les forces du marché et pour garantir la liberté d'expression ou des droits à la communication, une partie de cette troisième famille présente une orientation clairement libertaire portant une certaine hostilité à l'égard de l'Etat, une défense de l'autonomie individuelle et de la pluralité des initiatives individuelles et privées.

3. Alternatives

Information et médias traditionnels - *“Ils ne peuvent fermer le ciel”* – Sihem Bensedrine, journaliste tunisienne.

La principale proposition de cette première « famille », portée par le Monde diplomatique et Inter Press Service, a été lancée dès la seconde édition du Forum social mondial, en 2002, et a consisté en la mise en place d'un Observatoire mondial des médias. Connu sous le nom du projet Media Watch Global, celui-ci se veut, comme l'écrit Ignacio Ramonet, « *une arme civique, pacifique, dont pourront se servir les citoyens afin de s'opposer au nouveau super pouvoir des grands médias de masse* »¹³. Concrètement, l'Observatoire fonctionne sur une structure tripartite, rassemblant d'une part des journalistes, de l'autre des universitaires et chercheurs, principalement spécialisés dans le champs des médias, et enfin, des usagers.

Son rôle est celui d'un contre-pouvoir à des médias qui, sous le coups de la concentration monopolistique et du regroupement des différentes sphères de la culture de masse, de la communication et de l'information, ont eux-mêmes trop souvent tourné le dos à leur rôle de contre-pouvoir. « *La force de cette association est avant tout morale : elle réprimande en se fondant sur l'éthique et sanctionne les fautes d'honnêteté médiatique au moyen de rapports et d'études qu'elle élabore, publie et diffuse* »¹⁴. Mais, au-delà de la dénonciation des abus et dérives de l'information, elle doit également pouvoir intervenir comme force de propositions, notamment en ce qui concerne les législations nationales.

Depuis 2003, chaque édition du Forum social mondial a permis d'organiser une assemblée de l'Observatoire mondiale des médias. Mais si l'idée est ambitieuse, la mise en pratique, au quotidien, révèle les limites et les difficultés d'un travail militant à l'échelle internationale. Au-delà de son site internet, cette organisation peine encore à devenir une réalité tangible. Toutefois la création, à l'échelle de différents pays, d'Observatoires nationaux est un premier pas aussi indispensable qu'encourageant. Actuellement deux sont opérationnels. L'un, au Brésil, se déclare Observatoire social et des médias. Outre ses activités de contrôle des médias classiques, il développe une attention particulière à la dynamique des médias alternatifs et communautaires. L'autre,

¹³ Cf Le Cinquième pouvoir, Ignacio Ramonet, le Monde diplomatique, octobre 2003.

¹⁴ Ignacio Ramonet, le Cinquième pouvoir.

en France, est plus axé sur la défense des droits d'expression et d'information (lire encadré).

Médias sous surveillance citoyenne

Constitué en septembre 2003, l'Observatoire français des médias est jusqu'à présent la plus pérenne des diverses expériences lancées à l'issue du Forum social mondial 2002. Aujourd'hui, l'association rassemble aujourd'hui quelques quatre cent membres et contributeurs. Un développement largement favorisé, dans le contexte français, par l'actualité récente : le rachat de plusieurs titres par Dassault mais aussi la campagne du referendum sur le projet de constitution européenne, au cours de laquelle le matraquage médiatique en faveur du « oui » a été largement dénoncé.

Par le biais de son site internet, l'Observatoire dissèque le fonctionnement des médias, dénonçant les plans de concentration, soulignant dérives et dérapages, et, enfin, proposant différentes pistes de réformes, notamment juridiques. Parmi celles-ci, la taxation des budgets publicitaires au service du pluralisme des médias, ou encore une loi interdisant aux bénéficiaires de commandes publiques de contrôler directement ou indirectement les principaux médias d'information.

Dans la foulée, plusieurs Observatoires locaux se sont constitués, à Nantes, Rennes, Grenoble, Besançon... Bien que se réclamant de la plate-forme nationale, ces associations locales disposent d'une totale autonomie d'action, leurs initiatives étant censées alimenter l'association nationale, dans un perpétuel mouvement s'enracinant dans le local pour s'élargir au global. Dans le même temps, les animateurs travaillent à un rapprochement avec les réseaux associatifs, militants, syndicaux, qui sans travailler directement la question médiatique l'intègrent toutefois de plus en plus comme une problématique incontournable dans la mobilisation pour un « autre monde ».

A l'issue du FSM 2005, la création de plusieurs autres Observatoires nationaux a été lancée : en Colombie et au Venezuela -où les campagnes médiatiques ont été à diverses reprises le support idéologique de la déstabilisation du gouvernement Chavez. – ainsi qu'en Italie et en Belgique. Par

ailleurs, le Forum a relancé le projet d'Etats généraux pour le droit à l'information qui pourraient être organisés en France, voire à l'échelle de l'Europe. Comme une première étape pour expérimenter, ensuite, la dynamique à l'échelle mondiale. La tenue d'Etats généraux au niveau planétaire se heurte en effet encore à la diversité extrême des réalités et n'a jusqu'à présent guère de perspective de voir rapidement le jour !

D'autres initiatives d'envergure mondiale ont par contre été lancées, notamment par l'Alliance internationale de journalistes responsables. Soutenue par la Fondation Charles Léopold Mayer, ce réseau rassemble aujourd'hui des journalistes issus aussi bien de la presse écrite que des médias audiovisuels, et travaillant aussi bien en France qu'au Brésil, en Inde qu'au Liban, aux Etats-Unis qu'en Afrique. Imaginé comme un espace de rencontres, de réflexions et de réinvention du rôle social des professionnels de l'information et des relations entre médias et société, l'idée de cette Alliance a été approfondie en 2004 à Mumbai et ses objectifs ont évolué de façon décisive au cours du Forum social 2005.

A Porto Alegre, les discussions portant sur la nécessité d'une Charte mondiale de la responsabilité des journalistes ont en effet fait émerger une proposition aussi imprévue que foncièrement constructive : l'élaboration d'un "*processus équitable de fabrication de l'information*". Plus encore que le contenu de l'information, c'est, selon ce principe, la démarche d'élaboration de celle-ci qui doit être repensée, pour s'inspirer des processus et pratiques développés dans le cadre du commerce équitable. Cette proposition ambitieuse se décline d'ores et déjà en plusieurs sous-propositions susceptibles d'être mise en œuvre à court et moyen terme.

Il s'agit par exemple de rechercher et construire des espaces où journalistes du Nord et du Sud pourront échanger et croiser leurs regards sur un même événement, voire de favoriser les pratiques de coopération pour une écriture à « plusieurs mains ». Dans le même esprit, ce processus consiste à prêter une attention particulière aux informations produites par les « dominés », les « minoritaires », les « sans-voix », de même qu'aux diverses expériences

d'information citoyenne qui se multiplient en divers endroits du globe. Les principes de "l'information équitable" devront par ailleurs être l'objet d'un travail de sensibilisation mené, d'une part, auprès des professionnels et des étudiants des écoles de journalisme, d'autre part, avec usagers médias. En effet, l'Alliance des journalistes soutient une démarche d'éducation précoce aux médias, ainsi que l'ouverture d'espaces de rencontres et de partenariats avec les organisations de la société civile.

Il s'agit, en fait, de "*réinventer un contrat social entre les médias et la société*" résume Nathalie Dollé, l'une des animatrices de la démarche. Une information "équitable" passe par l'élaboration globale d'une nouvelle éthique, impliquant, dans l'idéal, aussi bien les professionnels que les usagers et les actionnaires et propriétaires des médias. "*Un journal de gauche, par exemple, ne peut pas se contenter de soutenir des valeurs dans ses articles. Il faut aussi qu'il les applique au fonctionnement du groupe, aussi bien dans la gestion du personnel que dans les politiques de marketing et de publicité commerciale*", poursuit Nathalie Dollé.

Les projets portés par l'Alliance des journalistes responsables rejoignent d'ores et déjà d'autres propositions formulées au cours du FSM 2005 par plusieurs organisations de la société civile, notamment en faveur de l'éducation aux médias. Ainsi, la Confédération arabo-palestinienne du Brésil a-t-elle avancé l'idée d'actions de conscientisation destinées à démontrer au public les transformations que subit l'information entre sa source et sa retransmission. D'autres organisations brésiliennes, travaillant autour des questions de pédagogie, ont également proposé de promouvoir des espaces de discussion des médias aussi bien dans les écoles que dans toutes institutions fréquentées par les enfants.

Communication, medias communautaires et société de l'information -
« *Don't hate the media. become the media* » - Jello Biafra, chanteur

Portées par des organisations diverses, les propositions défendues par les acteurs de la « deuxième famille » ont toutes en commun l'idée de préférer à la réforme des médias traditionnels le développement et la mise en réseau de nouveaux véhicules d'expression, d'information, de communication. Nous pouvons par exemple citer la proposition formulée par le Centre d'éducation, de formation, d'assistance et de recherche (CEFASP) pour la mise en place d'un Forum permanent qui permettrait aux mouvements sociaux et aux ONG de maintenir, par le biais d'internet, un système d'échanges d'expériences et de divulgation de leurs actions. Dans le même esprit, la Farandole de l'information indépendante –Ciranda- formée pour réunir les journalistes indépendants présents aux FSM, propose de pérenniser l'expérience ponctuelle du Forum pour mettre en place un réseau permanent de médias alternatifs susceptibles de penser et de construire des stratégies internationales de communication contre-hégémoniques. Une proposition qui rejoint des expérimentations déjà en cours, avec par exemple Indymedia ou encore le Centre des médias alternatifs du Québec (CMAQ).

D'autres propositions réfléchissent plus directement à une appropriation des outils de communication et d'information par les acteurs sociaux non professionnels. C'est par exemple le développement des télévisions locales associatives qui doivent permettre aux mouvements sociaux de se renforcer en divulguant leurs actions selon un plan de communication indépendant. C'est aussi la proposition de l'association brésilienne Davida pour la création d'un réseau de « médias du troisième secteur », à l'image du journal Beijo da rue (Baiser de la rue) que la structure édite avec les prostituées qu'elle accompagne. C'est enfin une volonté de soutien et de développement des télécentres, structures d'accès gratuit et de formation aux technologies de l'information et de la communication, notamment internet.

Il convient toutefois de préciser qu'aucune de ces propositions n'est issue exclusivement des débats du Forum social mondial, même elles y sont potentiellement relancées et renforcées. La plupart s'inscrivent largement dans la mise en œuvre des principes génériques formulés par les diverses organisations

réunies dans la campagne CRIS (Communication Rights in the Information Society)¹⁵ et présentée dans la charte du même nom. Selon cette campagne, il convient prioritairement d'élaborer des politiques publiques permettant de limiter le pouvoir du marché et de ses logiques de profit et de développer les médias alternatifs.

D'une part de nouvelles normes de régulation doivent être construites, de même que doivent évoluer les législations sur la propriété intellectuelle pour garantir la diversité et l'indépendance des sources, la souveraineté et la diversité culturelles, la liberté des ondes et des fréquences, les droits des utilisateurs d'internet. Parallèlement, la mise en place d'organes indépendants devra permettre la participation de la société civile à la définition de ces politiques. D'autre part, il s'agit de promouvoir la création de médias communautaires ou citoyens indépendants de l'Etat, le plus souvent sur fonds publics ou sur des modèles économiques de l'économie solidaire. La question du financement conséquent et durable des médias communautaires et citoyens est d'ailleurs régulièrement posée¹⁶.

Le rapport final de la campagne CRIS a été présenté à l'Assemblée des mouvements sociaux, organisée en clôture du FSM 2005. Cette présentation a d'ailleurs été l'occasion d'un appel à la mobilisation de tous pour la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information (lire encadré), qui a eu lieu en novembre 2005 en Tunisie. Une mobilisation construite autour de trois grands mots d'ordre : la défense des droits de communication en Tunisie, le soutien à la proposition en débat à l'ONU d'une convention internationale contraignante sur le respect de la diversité culturelle, et le refus de l'introduction du secteur culturel et médiatique dans les accords de l'Organisation mondiale du commerce. Le Forum social mondial, bien qu'indépendant de la tenue de ce sommet, a donc été une nouvelle étape dans le rapprochement des acteurs de l'information et de la communication et des mouvements sociaux les plus divers.

¹⁵ <http://www.crisinfo.org/>

¹⁶ Vecam, « réseaux humains, réseaux électroniques », ouvrage collectif coordonné par Valérie Peugeot, éditions Charles Leopold Mayer, Paris, 2001, p. 171

Pour des sociétés de l'information inclusives et équitables

Organisé en deux phases, le Sommet mondial sur la société de l'information a réuni délégations gouvernementales, secteur privé et représentants de la société civile afin d'élaborer un cadre politique et un plan d'action intégrant les problématiques et défis actuellement posés par la société de l'information. Ces défis concernent principalement la question des droits de l'Homme et de la communication, le développement démocratique, l'érosion des biens communs de la connaissance, la diversité culturelle et linguistique, la privacité et la sécurité...

A l'occasion du premier sommet de Genève, en décembre 2003, les organisations de la société civile –ONG, syndicats, médias communautaires, chercheurs, éducateurs, mouvements de genre, etc.- ont rédigé une déclaration commune explicitant leurs attentes. Ce texte place l'être humain au cœur d'une nouvelle vision des sociétés de l'information –sociétés inclusives et équitables dans lesquelles chacun doit avoir la possibilité de « *créer, d'obtenir, de partager et de diffuser librement l'information et le savoir pour donner aux individus, aux communautés et aux peuples des moyens suffisants d'améliorer leur qualité de vie et de réaliser l'intégralité de leur potentiel* ».

Logiciels libres, biens communs, propriété intellectuelle et brevets - *“La volonté de contrôle privé du logiciel peut aujourd'hui être considérée comme l'équivalent, aux origines de l'histoire, d'une appropriation privée de l'alphabet ! - Manuel Castells, sociologue*

La force de proposition de ce troisième groupe d'acteurs tient tout particulièrement dans des réalisations déjà existantes, allant « *des campagnes couronnées de succès pour l'accès aux médicaments contre le SIDA, aux publications scientifiques, à l'information génomique et à d'autres bases de données, et des centaines d'efforts coopératifs innovants pour la création de biens publics, y compris ceux qui nous ont donné Internet, le World Wide Web (la toile), Wikipedia¹⁷, les Creative Commons (lire encadré)¹⁸, les logiciels libres,*

¹⁷ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

ainsi que des outils d'éducation à distance et de recherche médicale »¹⁹. Ces réalisations sont souvent le résultat d'un processus ayant démarré dès les années 1980 et ne devant donc rien au Forum social mondial. Par contre, le FSM leur a conféré une plus grande visibilité et a donc permis à un public plus large de s'en approprier l'idée, les principes et les techniques.

C'est par exemple le cas du système d'exploitation GNU/Linux mis au point par la Free software Fondation. Le projet GNU a commencé au début des années 1980, sur l'initiative de Richard Stallman, un chercheur soucieux de recréer les conditions d'existence de communautés coopératives de partage et d'échanges de logiciels, communautés minées par l'avènement du règne du copyright. Le point crucial consistait d'abord à mettre au point un système d'exploitation permettant de contourner entièrement l'usage des logiciels sujets à copyright. Le deuxième défi concernait la philosophie même du projet.

Les logiciels libres, en effet, ne sont pas tant caractérisés par la gratuité – leur commercialisation n'est pas contradictoire – que par la liberté dont disposent les usagers pour les utiliser, les modifier selon leurs besoins et en distribuer des copies ou des versions modifiées. Pour assurer cette liberté sur le long terme et prévenir toute éventuelle privatisation d'une version modifiée, un principe a été adopté : celui du « copyleft », basé sur les lois du copyright qu'il subvertit dans le sens où il garantit le maintien dans le temps de la liberté d'usage. Le copyleft donne en effet la possibilité d'utiliser le programme, de le copier, de le modifier et d'en distribuer des versions modifiées à condition que ces dernières soient également libres et sujettes au copyleft.

Aujourd'hui, plus de dix millions de personnes utilisent les systèmes GNU/Linux de la Free software Fondation, et l'intérêt pour les logiciels libres ou « logiciels ouverts » a largement franchi les frontières des cercles d'initiés. Au Forum de Mumbai, en 2004, Richard Stallman a d'ailleurs joué un rôle majeur dans la prise de conscience des enjeux du « libre » parmi les militants alter mondialistes. L'organisation d'une table ronde au Forum Social 2005 à l'initiative

¹⁸ <http://creativecommons.org/>

¹⁹ Déclaration de Genève- <http://www.cptech.org/ip/wipo/genevadeclaration.html>.

de la communauté du « libre » brésilien²⁰ a renforcé cette compréhension. Comme le souligne l'association VECAM²¹, « *les droits de propriété intellectuelle définissent l'équilibre entre l'intérêt des créateurs, des innovateurs, des producteurs, des distributeurs et des publics* ». Or ces droits sont en pleine mutation, sous l'impact conjugué de l'irruption des technologies de l'information et de la mondialisation.

C'est pourquoi, en dehors des propositions d'ores et déjà opérationnelles, la principale revendication et proposition des mouvements du « libre » porte sur la réforme de l'Organisation mondiale sur la propriété intellectuelle (OMPI). La protection de la propriété intellectuelle devait à l'origine encourager l'activité créatrice et l'OMPI avait également été chargée d'organiser les transferts de connaissance et de technologie des pays développés vers les pays en voie de développement. Mais, les acteurs du « libre » dénoncent aujourd'hui la rigueur de normes internationales conduisant trop souvent à l'expansion de monopoles privés au détriment du domaine public et au renforcement de la domination du Nord sur le Sud. Contre cette situation, un groupe de près de 600 ONG et individus²² a alors adopté en septembre 2004 la Déclaration de Genève.

S'appuyant sur une proposition déposée par les gouvernements brésiliens et argentins, cette Déclaration soutient l'idée de l'élaboration d'un agenda du développement et d'un Traité sur l'accès aux connaissances et aux techniques. Ces deux mesures correspondraient à la mise en œuvre d'un choix éthique qui, sans renoncer à la protection de la propriété intellectuelle défendrait un nécessaire équilibre entre les intérêts du secteur privé et la défense du domaine public. Pour les acteurs du « libre », en effet, les droits de propriété intellectuelle ne devraient être accordés qu'à des fins utiles à la société, essentiellement pour encourager la créativité et l'innovation. Mais ils devraient être régulièrement revus pour permettre leur adéquation à cet objectif²³. De

²⁰ <http://www.softwarelivre.org/>

²¹ www.vecam.org et les actes de la rencontre sur http://www.vecam.org/article.php3?id_article=419, publié par C&F Editions, <http://cfeditions.com/catalogue.php>

²² Voir liste des premiers signataires sur <http://www.cptech.org/ip/wipo/signatures.html>

²³ Extrait de la déclaration de la société civile au sommet de Genève, <http://www.cptech.org/ip/wipo/genevadeclaration.html>

même, il convient de reconnaître l'importance des modèles coopératifs de l'activité créatrice intellectuelle, afin d'assurer l'égalité d'accès et d'usage, la gratuité, les contenus ouverts et la liberté d'expression et ceci, contre les coalitions marché/puissance publique qui permettent les monopoles et les législations sur les brevets par exemple.

Creatives Commons ou la liberté des auteurs

Si la communauté du « libre » pense souvent la liberté du côté des usagers, elle n'en oublie pas pour autant celle des auteurs qui, tout en souhaitant partager leurs œuvres doivent également pouvoir se prémunir contre des utilisations qu'ils jugeraient éventuellement contraires à leur éthique ou à leur goût. Entre le copyright privatisant et les licences libres totalement ouvertes, les Creative commons, développées à partir de 2001, dessinent alors une voix intermédiaire, adaptée à d'autres types de support que les logiciels et surtout aux nouveaux paradigmes de diffusion permis par Internet.

Ces licences du troisième type fonctionnent selon un principe modulable, rassemblant diverses possibilités de protection : obligation de créditer l'auteur du travail original en cas de diffusion, interdiction de toute utilisation commerciale, interdiction de diffusion de travaux dérivés et enfin obligation de partage à l'identique, c'est-à-dire de diffusion de l'œuvre modifiée selon les mêmes règles que la version originale. La combinaison de ces quatre critères permet de composer six licences différentes, pour plus de souplesse et d'adaptation aux besoins des auteurs.

4. Analyse et perspectives

A la lumière de ces propositions –qui ne rendent que partiellement compte de la multitude des débats et des acteurs- nous constatons deux grandes tendances. D'une part, se manifeste une réelle volonté de rapprochement des diverses familles et des points de vue, même si la réalité est encore éloignée de cette volonté ! D'autre part, un glissement prudent s'opère vers la problématique des biens communs de l'information qui pourrait permettre de concrétiser un

objectif toujours énoncé mais jamais atteint consistant à se rapprocher des mouvements sociaux non directement impliqués dans les enjeux de communication. Ces alliances représentent aujourd'hui le défi majeur à relever. C'est pourquoi ALAI propose comme orientation très opérationnelle, celle d'un agenda de la communication des mouvements sociaux.

Pour construire cet agenda, il faut que le mouvement global des droits à la communication se relie aux autres mouvements, voir en fasse partie. Certains travaillent déjà en ce sens, comme l'Association mondiale des radios communautaires, riches de 3000 radios communautaires, qui s'est mobilisée récemment tant sur les accords mondiaux sur le commerce que sur le débat international sur la diversité culturelle. Mais il faut également que les mouvements sociaux considèrent la communication comme un objectif politique, non seulement un outil mais un objet de luttes sociales.

Bien sûr, ce n'est pas un hasard si les mouvements et réseaux de la lutte contre la gestion néo libérale de la mondialisation utilisent toutes les ressources des réseaux numériques. « Les technologies de l'Internet semblent fournir de nouveaux appuis logistiques utiles à l'action militante transnationale ». Par ailleurs les réseaux numériques participent en eux-mêmes au rapprochement des cultures, des espaces géographiques, des langages qui font toute la diversité et la difficulté des FSM. On pourrait presque dire qu'ils sont une « formation » préalable à la participation aux FSM.

Mais, la perception partagée de l'information comme enjeu de pouvoir est la clef du rapprochement. Dans les champs aussi variés que l'accès à la santé et aux médicaments, du droit à une alimentation saine, de la lutte contre la faim, de la préservation des ressources naturelles, du droit à l'éducation, à la formation et à la connaissance, à l'accès libre et universel à la culture et à toutes ses diversités, les mêmes priorités devront être défendues : le développement humain et la préservation de notre planète. C'est la notion de bien commun de l'information, nouveau bien commun de l'humanité qui devra unir tous les hommes et les femmes qui entendent construire un monde responsable et solidaire.

5. Agenda des contacts

Textes

- Déclaration de CRIS pour l'assemblée générale des mouvements sociaux au FSM 2005 : <http://www.crisinfo.org/content/view/full/671/>
- Déclaration de la société civile au SMSI : Téléchargeable sur http://smsi.francophonie.org/aff_srub.php3?id_rubrique=6
- Déclaration de Genève sur le futur de l'organisation mondiale sur la propriété intellectuelle : <http://www.cptech.org/ip/wipo/genevadeclaration.html>

Organisations et mouvements

- Le monde diplomatique : <http://www.monde-diplomatique.fr/>
- Inter Press Service : <http://www.ips.org/>
- Observatoire mondial des médias :
http://www.observatoire-medias.info/article.php3?id_article=113
- Observatoire français des médias : <http://www.observatoire-medias.info/>
- Alliance internationale de journalistes : www.i-j-alliance.net

Médias alternatifs et media-activistes

- Independent media Center – Indymedia :
<http://www.indymedia.org/en/index.shtml>
- Samizdat : <http://www.samizdat.net/>
- Centre des médias alternatifs du Québec : <http://www.cmaq.net/>

Agences de presse indépendantes

- Carta Major : <http://agenciacartamaior.uol.com.br/>
- Ciranda : <http://www.ciranda.net/>
- Crid – Centre de recherche et d'information sur le développement :
http://www.crid.asso.fr/chantiers/fsm/fsm_3intro.htm
- Choike – Le portail des sociétés civiles du sud :
http://www.choike.org/nuevo_eng/informes/2334.html

- Les Pénélopes : <http://www.penelopes.org/>

Médias communautaires et internet citoyen

- CRIS – Campagne pour les droits à la communication : <http://www.crisinfo.org/>
- ALAI – Agence latino américaine d'information : <http://www.alainet.org/>
- APC - Association for progressive communication : <http://www.apc.org/>
- WACC – World association for christian communication : <http://www.wacc.org.uk/>
- ALLER – Association latino américaine d'éducation radiophonique : <http://www.aler.org.ec/>
- AMARC – Association mondiale des radios communautaires : www.amarc.org
- CMIC – Carrefour mondial de l'internet citoyen : www.lecarrefour.org
- GCNP- Global communities networks partnership : <http://www.globalcn.org/>
- RITS – Réseau d'information pour le tiers secteur : <http://www.rits.org.br/>
- VECAM : www.vecam.org

Acteurs et communautés du Libre

- Free Software Fondation : <http://www.fsf.org>
- Projet Free software – Brésil : <http://www.softwarelivre.org/>
- Creative commons : <http://creativecommons.org/>
- Electronic Frontier Fondation : <http://www.eff.org/>

Sur le sommet mondial sur la société de l'information - SMSI

Sites de la société civile

<http://www.wsis-cs.org/>

<http://www.worldsummit2005.org/>

<http://reso.blogs.com/smsi/>

Groupe de travail de la société civile sur la gouvernance de l'internet

<http://www.net-gov.org/wgig/>

Groupe de recherche de l'université d'Oxford

<http://www.oii.ox.ac.uk/>

Site officiel du sommet

<http://www.itu.int/wsis/>

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer à la rédaction de cet article en répondant à nos questions et tout particulièrement :

Christophe Aguiton, chercheur

Carlos Alfonso, rits

Alain Ambrosi, carrefour mondial de l'internet citoyen

Sihem Bensedrine, journaliste

Sally Burch, alai

Steve Burkley, amarc

Dominique Cardon, chercheur

Manuel Castells, chercheur

Manola Gardez Rauss et Nathalie Dollé, alliance indépendante des journalistes

Armand Mattelard, professeur

Stephania Milan, IPS

Jason Nardi, unimondo et CRIS

Sean O Siochru, nexus et CRIS

Martine Paulet, carrefour mondial de l'internet citoyen

Valérie Peugeot, vecam

Graziela Selaimen, rits

Ainsi que Nicolas Haeringer pour son remarquable travail sur *memoria viva* et Michel Sauquet pour sa confiance et son soutien.